

# E-LEARNING | PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA GARANTIE PERTE D'EXPLOITATION

Connaître les principes d'application et mécanismes de la garantie

# 1 HEURE, EN E-LEARNING

**ASSURANCE DOMMAGES** 

CODE: AADE17

# Objectifs de la formation

Expliquer la notion de « pertes d'exploitation »

Décrire l'objet, le contenu et les conditions d'application de la garantie perte d'exploitation

Cerner les mécanismes de la gestion de sinistre

Faire le point sur l'actualité récente et l'impact de la crise sanitaire

#### Parmi nos formateurs

■ BAUDOUX Cécile

Fondatrice et Dirigeante,

MY TEAM

## Public concernés

Courtiers et intermédiaires en assurance ; Responsables et chargé(e)s de clientèle ; Souscripteurs et rédacteurs ; Conseillers commerciaux IARD ;Responsables réseaux / distribution ; Inspecteurs régionaux

### Critères d'admission

Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

# Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire

#### **Tarifs**

■ Tarif général 1 accès : 199,00 €HT

# Module 1: Le contenu d'un contrat Pertes d'exploitation

- Préambule
- Définir la perte d'exploitation et décrire le principe du contrat Pertes d'exploitation
- Distinguer les événements couverts par l'assurance Pertes d'exploitation
- Décrire les garanties prévues dans les contrats Pertes d'exploitation
- Évaluer les sommes à assurer
- Expliquer la tarification des contrats

# Module 2 : Sinistre et règlement du sinistre

- Rappeler le principe de réparation intégrale
- Examiner la période d'indemnisation
- Détailler le règlement du sinistre
- Distinguer les différentes typologies d'indemnisation
- Expliquer l'expertise des pertes d'exploitation

# Module 3 : Actualités des garanties d'exploitation et environnement COVID

- Fermetures administratives et jurisprudence 2020
- L'adaptation des contrats d'assurance
- Synthèse

# Module 4: Quiz d'évaluation

■ Test d'évaluation des connaissances

## **Dates**

#### E-Learning

01-30/09/2025

01-31/10/2025

01-30/11/2025

01-31/12/2025

## Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

## ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

#### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

#### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360 Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra

contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.